

Hénin-Beaumont c'est Vous !

N°82 - décembre 2021



La magie de Noël
s'installe à Hénin-Beaumont

4-13 /// LA MAGIE DE NOËL

Une multitude de surprises à découvrir

14 /// CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

11 novembre, hommage à F. Turbant

15 /// ETAT-CIVIL

Naissances, décès et mariages du mois d'octobre 2021

16-17 /// CULTURE

Hénin Rock Festival, médiathèque, Farfaday's, Sainte-Cécile, concert du nouvel an

18-19 /// JEUNESSE

Centres de loisirs, recrutements, CME, Travaux de l'école J.-J. Rousseau, BAFA, CAJ, classes de neige

20-21 /// VILLE-JARDIN

22-24 /// SPORT

Cross de la Sainte-Barbe, ville sportive, week-end sport en famille

25-26 /// SOLIDARITÉ

Le plan grand froid, le festival de l'arbre, non aux violences faites aux femmes

27-29 /// CADRE DE VIE

Illuminations de Noël, nettoyage de la façade de la mairie, travaux au pôle social, plan hivernal, bornes de recharge, FTU, ERBM, cité des Bouviers

30-31 /// CONSEIL MUNICIPAL

Crématorium, 3^e fleur, ramassage des végétaux

32-33 /// VIE ÉCONOMIQUE

Entreprise Normand, Place des Oliviers, Place aux restos, Le comptoir de Flore

34-35 /// INFOS PRATIQUES

36-37 /// SÉCURITÉ

38 /// TRIBUNES

39 /// AGENDA



**DUPONT
ADRIEN**

CONSEILLER EN GESTION
DE PATRIMOINE

*Analyse et conseil offerts pour les
premiers clients*

*Déplacement à domicile
ou
Visioconférence*

LE SECRET POUR OPTIMISER SON PATRIMOINE

#IMMOBILIER / #ASSURANCE /
#FISCALITE / #CREDIT /
#RETRAITE / #PLACEMENT /
#LOCATIF / #OBJECTIFSDEVIE /
#PREPARERLA TRANSMISSION /
#ETUDEDESENFANTS / #SCPI

TÉLÉPHONE: 06.16.99.28.05

MAIL: dupontconseil@gmail.com

Autoentrepreneur - RCS d'Arras n° 822266083
Siège social : 31 Rue Henri Barbusse, 62110 Hénin-Beaumont
Orléans n° 20006586 - www.ori.fr

- Conseil en Investissements Financiers membre de la CNCIF, chambre agréée par l'AMF

- Mandataire d'intermédiaire en assurance (MIA)

- Mandataire d'intermédiaires en opérations de banque et services de paiement (MOBSP)

Sous le contrôle de l'ACPR, 4 Place de Budapest CS 92459, 75436 Paris
Agent Commercial Immobilier, Attestation d'habilitation pour le compte d'INOVE Immobilier SAS,
Carte professionnelle immobilière n° 3.02202000013210 - Transaction immobilière sans perception de
frais
Garantie Financière et Assurances Responsabilité Civile Professionnelle auprès du Collège des
Assurances



Descente du père Noël - 23 décembre 2019

Ensemble, retrouvons la féerie de Noël !

Une année après avoir été contraint d'annuler les festivités de Noël, je suis particulièrement heureux de savoir que nous pourrons à nouveau partager ces moments forts en convivialité.

Ceux-ci permettront, durant quelques jours, de rompre avec les difficultés du quotidien, de retrouver le Noël que nous méritons tous et de laisser nos petits s'émerveiller devant la magie des fêtes de fin d'année.

Ces réjouissances tant attendues, débiteront par la traditionnelle fête de la Sainte-Barbe, dont le départ sera donné, cette année, depuis l'Hôtel de ville, dont nous pourrons admirer la mise en lumière.

Le temps du marché de Noël arrivera ensuite, à partir du vendredi 10 décembre. 40 chalets seront installés et vous y trouverez tout ce dont vous avez besoin pour préparer les fêtes.

Evidemment, de nombreuses animations ont été pensées pour ravir les familles. Elles seront accompagnées de la traditionnelle crèche de Noël, sur le parvis de l'église Saint-Martin, et de la patinoire pour y réaliser vos plus belles glissades !

Comme chaque année, le Père Noël effectuera sa descente de l'Hôtel de Ville, le dimanche 19 décembre à 18 h.

Enfin, comme il est désormais de coutume, un spectacle à destination du jeune public se tiendra le mercredi 22 décembre à 17 h, à l'Espace François Mitterrand ; il sera suivi du tout aussi traditionnel concert de Noël à 20 h 30 dans les salons d'honneur.

Vous l'aurez compris, Hémin-Beaumont sera cette année, de nouveau, une ville festive et rassemblée à l'occasion des fêtes de fin d'année !

Steeve Briois,
votre Maire

Marché DE Noël

L'année dernière, suite à la crise sanitaire, nous n'avons pas pu maintenir le marché de Noël. Cette année, nous sommes impatients de vous y retrouver. La magie et l'esprit de tradition qui animent cet événement n'en seront que plus intenses. Nous vous réservons une multitude de surprises à découvrir ci-dessous : bonne lecture !



La crèche de Noël



Spectacles et animations
pour petits et grands



La patinoire



Descente du
Père Noël



Un Noël solidaire

SAMEDI

Décembre

4

Cérémonies de la

Sainte-Barbe

18 H

**DÉPART DE LA STATUE**

de la mairie vers la maison paroissiale

18 H 30

**BÉNÉDICTION DE LA SAINTE-BARBE**

19 H 10

**DÉPART DU DÉFILÉ**

(rue Montpencher vers l'hôtel de ville)

19 H 20

**LANCEMENT DES ILLUMINATIONS DE NOËL**

19 H 30

**CÉRÉMONIE ET CONCERT** dans les salons d'honneur

18 H



VENDREDI

Décembre

10

INAUGURATION DU MARCHÉ DE NOËL

A partir du vendredi 10 décembre 2021, la magie de Noël s'installera sur les places Jean Jaurès et Carnot, où Monsieur le Maire et les élus auront le plaisir d'inaugurer le Marché de Noël, qui fera son grand retour, après avoir été absent l'année dernière en raison de la crise sanitaire.

A cette occasion, vous aurez le privilège de pouvoir profiter des nombreuses animations mises en place par la municipalité, avec notamment une troupe musicale de Jazz, des échassiers ainsi que des mascottes pour émerveiller nos plus petits.

Vos animations



17 H

Samedi 11 décembre

Conte de Noël
A bout de film

Salons d'honneur de l'Hôtel de ville

16 H

Stand maquillage
Fabrication de centres
de table en sapin



17 H

Dimanche 12 décembre

Faramus le magicien
Salons d'honneur de l'Hôtel de ville

15 H 30

Stand maquillage
Création de suspensions

16 H

Caricaturiste et concert

17 H

Orgue de barbarie



18 H

Lundi 13 décembre

Dessins animés de Noël
Salons d'honneur de l'Hôtel de ville

17 H 30

Mascottes Donald et Daisy

Atelier Créatif



18 H

Mardi 14 décembre

Le grand gone : la ferme de
Madame Dubido
Salons d'honneur de l'Hôtel de ville

17 H 30

Mascottes Woody et Buzz



18 H

Mercredi 15 décembre

Parade Fergusson Fox
Place Jean Jaurès

17 H

Création de suspensions
Stand maquillage

17 H 30 Mascottes Mickey et Minnie



18 H

Jeudi 16 décembre

Manoir Enchanté
Salons d'honneur de l'Hôtel de ville

17 H 30

Mascottes Winny et Tigrou



18 H

Vendredi 17 décembre

La grande récré de Noël
Place Jean Jaurès

17 H

Ateliers de chant de Noël
Mascottes Panpan et Miss Bunny



18 H

Samedi 18 décembre

Conte de Noël
Salons d'honneur de l'Hôtel de ville

15 H

Stand maquillage
Fabrication de centres
de table en sapin

16 H

Caricaturiste

17 H 30

Mascottes Dingo et Pluto



18 H

Dimanche 19 décembre

Descente du Père Noël
Place Jean Jaurès

15 H

Création de suspensions
Stand maquillage

16 H

Caricaturiste

17 H

Mascottes Minnie Mickey



18 H

Lundi 20 décembre

Sculpteur sur glace
Atelier enfants
Marché de Noël

17 H 30

Mascottes Elsa et Olaf



18 H

Mardi 21 décembre

Le Noël des Ballutins
Salons d'honneur de l'Hôtel de ville

17 H 30

Mascottes Chase et Marcus



20 H 30

Mercredi 22 décembre

Concert
Salons d'honneur de l'Hôtel de ville

17 H 30

Stand maquillage
Création de suspensions
Mascottes les Pyjamask



18 H

Jeudi 23 décembre

L'assistant du magicien
Salons d'honneur de l'Hôtel de ville

17 H 30

Mascottes Minnie et Mickey



Photo gratuite avec le Père Noël

Tous les jours

Chalet du Père Noël

s et spectacles

18 H



DIMANCHE

Décembre
19

Descente du Père Noël
Place Jean Jaurès

18 H 30



DIMANCHE

Décembre
19

Feu d'artifice
Place Jean Jaurès

17 H



MERCREDI

Décembre
22

Le père Noël
prend sa retraite

Spectacle pour enfants
Espace François Mitterrand
Réservations au 03 21 74 99 99

20 H 30



MERCREDI

Décembre
22

Caroline et Benjamin Bocconi

Concert de Noël
Salons d'honneur de l'Hôtel de Ville
Réservations au 03 21 74 87 27

L'ETAT IMPOSE LE PASS SANITAIRE



Suite aux annonces du ministre O. Véran en date du 25 novembre 2021, le pass sanitaire est rendu obligatoire sur le marchés de Noël. Les règles d'accès aux événements évoluant chaque jour, il vous est conseillé de consulter le site internet de la ville : <http://www.mairie-heninbeaumont.fr/>

Marché DE Noël

 Du 10 au 23 Décembre

Stationnez facilement !

P₁	Parkings de l'Hôtel de Ville	154 Places	1 minute
P₂	Place de la République	110 Places	4 minutes
P₃	Avenue Brigitte Bardot	170 Places	4 minutes
P₄	Place Wagon	106 Places	6 minutes

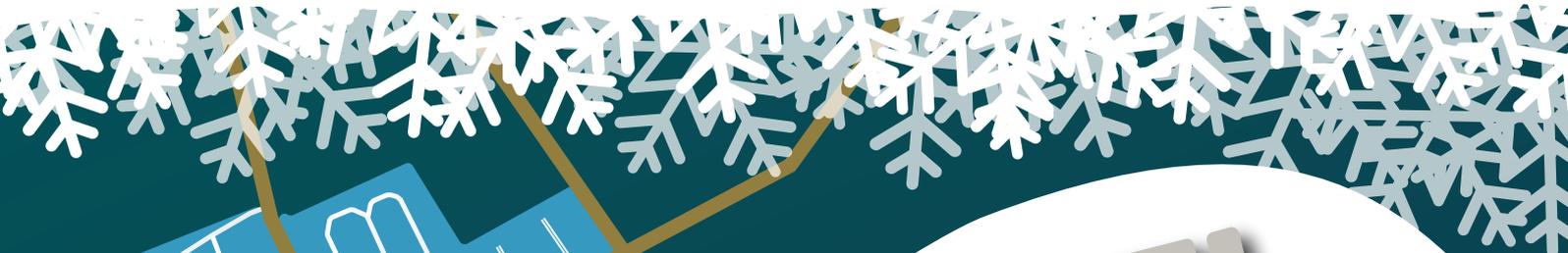
Informations utiles :

Horaires

Du lundi au vendredi de 16 h à 20 h
samedi et dimanche de 15 h à 20 h

Inauguration

vendredi 10 décembre à 18 h



P₃

Avenue Brigitte Bardot

Eglise S^t Martin

Crèche de Noël

Le polar Express

Carrousel

Patinoire

Place Carnot

Chalet du Père Noël

Manège pour enfants

Place Jean Jaurès

Ecrivez votre lettre au Père Noël !

Avez-vous été sage cette année ?
Retrouvez le boîte aux lettres du Père Noël sur le Marché de Noël, dans laquelle vous pourrez glisser votre lettre.

Réponse assurée !

le Ville
ations
age 6)

**STAND DE LA VILLE****AC SAMSONITE**

Gaufres, crêpes, vin chaud, café, chocolat chaud, jus de fruits

APE GÉRARD PHILIPPE

Décorations pour la table et le sapin, crêpes, croque-monsieur, paninis, enveloppes

ARTISTE

Décoration d'objets en métal et bois, réalisation tissu sur abat-jour, trousse, petits sacs

ARUM PASSION

Relook peluches, lampes, bougeoirs, meubles, chaises, fauteuils, portemanteaux, miroirs

ASSOCIATION KONIN

Gâteaux polonais, café, thé, chocolat chaud

BEL ÔGANIK

Bougies, savons traditionnels, senteurs intérieures, bijoux artisanaux, gants, écharpes, foulards, bougies

CAROLINE LOVELINESS

Cosmétiques, maroquinerie, savons traditionnels

CHOU CHAN-THANN

Nems foie gras, reblochon, poulet, nutella

CLICK AND PLAY

Jeux vidéo, consoles, figurines

COME PRIMA

Gâteaux traditionnels italiens, liqueurs, boules de Noël, spiritueux

BIBICHE MARIE-CLAIRE

Echarpes hommes, femmes et enfants, bonneterie, ganterie

BRASME CHARLINE

Brioche, pain belge, beignets, coquilles de Noël, spécialités polonaises, escargots

COZ PLAY GEEK

Hot dogs gourmands, cookies, m&m's, oréo, pépites chocolat blanc et noir, framboise

EMBAREK BERNARD

Pain d'épices, miel, gelée royale, pollens

ESCAPE MIND

Jeux d'échecs et de société

FLEURAZUR

Compositions de fleurs, plantes, bouquets

GODICHE

Bijoux, montres, bonneterie de Noël, horlogerie

HINVISIBL'ART

Boules de Noël peintes, sujets en feutrine, personnages en pommes de pin, articles gravés sur rondins de bois

HUITRIER**LA FLIBUSTIÈRE**

Bière, produits artisanaux

LE PETIT ATELIER**BY CENOLIAHNE**

Cadeaux de Noël, attache-têtières, marque-pages enfants, barrettes à cheveux

L'ÉLÉGANCE CANINE

Articles spécialisés pour chiens et chats

L'ESTAMINET DU**FERRAILLEUR**

Foie gras, vin chaud

MA BULLE MAGIQUE

Bijoux, sacs, bonnets, écharpes, sacs à main, porte-monnaie, porte-clés, montres

MARIE COUTURE ET**CRÉATIONS**

Articles artisanaux fabriqués dans l'atelier

MON PETIT SOAP

Bougies, savons traditionnels, coffrets produits artisanaux

NOUGATS**PASSION FROMAGE**

Pains d'épices, sucreries, chocolat, thé, tisane, miel, confitures, saucissons secs, fromages, coffrets cadeaux foie gras et vin

PENEL VÉRONIQUE

Saucissons secs d'Auvergne, terrines, noix d'épaule, Jésus, rosette et paniers garnis

POLSKAMARKET

Photophores motifs de Noël peints à la main, textiles sport polska et pantoufles cuir et laine

RUDY CHURROS**SISI TRAITTEUR**

Ficelle picarde, briochettes pommes foie gras, pastachutta, carbonade flamande, navettes garnies, coquilles Saint-Jacques, tartiflette, soupes et recettes de Noël, crêpes sucrées

THERY RICHARD

Locomotive à marrons, gaufres, beignets, crêpes, chichis, donuts, croustillons, vin et chocolat chauds, café, bretzels, flammekeuche

TRAITEUR GLAVIEUX

Confiseries, pommes d'amour, barbe à papa, chocolats, gaufres, beignets, crêpes, vin chaud, café, jus de fruits

TROPIQUES GOURMETS

Spécialités antillaises, acras, boudins, punch, pâtisseries

UNION COMMERCIALE**VIRUS COLLECTION**

Jouets, figurines, peluches

ZANIMO SERVICE

Boules et ornements de Noël, gui, houx, branches de sapin, couronnes de l'Avent, jacinthes



Pour vos achats
ou cadeaux de Noël,
pensez aux chèques
j'achète à Hénin-beaumont.

L'opération Boîtes de Noël est reconduite

A l'occasion de Noël, la Municipalité et le CCAS proposent à nouveau d'offrir aux plus démunis d'entre nous un peu de joie et de réconfort avec l'opération des boîtes de Noël.

C'est très simple, il suffit de vous munir par exemple d'une boîte à chaussures vide, d'y mettre un produit de soin, un vêtement chaud, des gourmandises, un jeu et même un petit mot (pas de denrées périssables, pas d'alcool et pas d'objets tranchants), d'emballer votre boîte en indiquant si son contenu est destiné à un homme ou à une femme, ou si c'est mixte, et de la déposer au pied du sapin dans les salons d'Honneur de l'Hôtel de Ville ou au CCAS, jusqu'au jeudi 16 décembre.



Campagne de solidarité

Grâce aux campagnes de solidarité, les familles, les enfants et les adolescents relevant du dispositif pourront profiter de toutes sortes de sorties ludiques et éducatives. Un colis de Noël et des friandises leur seront offerts. De bons moments en perspective pour les jeunes Héninois et Beaumontois !



Arbre de Noël du CCAS

Un arbre de Noël est organisé pour les plus petits dans les salons d'honneur de l'Hôtel de Ville. Le Père Noël sera bien évidemment présent afin d'offrir un cadeau à chacun, mais également pour la traditionnelle séance photo.



Colis des aînés

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la Ville offrira un colis à tous les Héninois et Beaumontois nés avant le 31 décembre 1956.

Vous n'avez donc aucune démarche à faire !

Il suffira simplement de vous présenter à la Salle Prévert pour retirer votre colis, entre le lundi 13 et le vendredi 17 décembre, de 14 h à 17 h.

N'oubliez pas votre carte d'identité.

Si vous êtes en incapacité totale de vous déplacer ou d'aller faire chercher votre colis, merci de contacter le CCAS au 03 21 77 35 55.



UN ANIMAL N'EST PAS UN CADEAU DE NOËL

Noël dans les écoles

Vendredi 10 décembre

Ecole Dubreucq
Marché de Noël
A partir de 17 h

Lundi 13 décembre

Ecole élémentaire Breuval
Chorale des élèves de CE2, CE1/CE2 et CM1/CM2
A partir de 16 h 30

Groupe scolaire Octave Legrand-Rousseau – Ecole
maternelle Octave Legrand
Marché de Noël
A partir de 16 h 45

Mardi 14 décembre

Groupe scolaire Octave Legrand-Rousseau – Ecole
maternelle Octave Legrand
Marché de Noël
A partir de 16 h 45

Ecole maternelle Breuval
Chorale des élèves de maternelle
A partir de 17 h

Ecole maternelle Breuval
Marché de Noël
A partir de 17 h

Ecole maternelle Pantigny
Marché de Noël
A partir de 17 h

Ecole maternelle Lacore-Carnot
Marché de Noël
A partir de 17 h

Jeudi 16 décembre

Ecole maternelle Fallières
Chorale des élèves de maternelle
A partir de 16 h
Marché de Noël
A partir de 16 h 45

Ecole élémentaire Breuval
Chorale des élèves de CP, CE1 et U2E
A partir de 16 h 30

Ecole maternelle Lacore-Carnot
Goûter de fin d'année offert aux enfants par l'asso-
ciation « Au Bonheur des Enfants »
A partir de 15 h 30



Collecte de Noël

La municipalité, par le biais du service de la Protection animale, organise une collecte alimentaire (croquettes, boîtes, pochons) au profit des chats libres de la Ville, du **10 au 23 décembre**, aux jours et heures suivants :

**Les lundis, mardis, jeudis
et vendredis de 16 h à 17 h.**

Mercredis de 16 h à 19 h.

Samedis de 15 h à 19 h.

Lieu de collecte : 8 rue Voltaire – face à la mairie



Concours : Les plus belles vitrines

L'Union des Commerçants d'Hénin-Beaumont organise de nouveau cette année, en partenariat avec la Ville d'Hénin-Beaumont, le concours de la plus belle vitrine de Noël. Celui-ci se déroulera du 5 au 23 décembre 2021. Les 1^{er}, 2^e et 3^e prix seront attribués par un jury, composé des membres du bureau de l'Union des commerçants d'Hénin-Beaumont, d'élus de la Ville d'Hénin-Beaumont, d'agents du service Entreprendre et d'un photographe.

Des mentions spéciales seront également attribuées et pourront être cumulées avec les prix : coup de cœur clientèle, créativité, esprit de Noël, illuminations.

Les gagnants remporteront des chèques-cadeaux « j'achète à Hénin-Beaumont » (1^{er} : 150 € ; 2^e : 100 € ; 3^e : 50 €)

Les critères d'évaluations des vitrines seront établis de la manière suivante ; pour le coup de cœur client : ceux-ci auront la possibilité d'élire la vitrine reflétant le plus bel esprit de Noël sur les réseaux sociaux en cliquant sur « J'aime » lorsque les vitrines seront présentées sur le Facebook de la ville.

Les lots seront remis aux gagnants dans la première quinzaine du mois de janvier 2022.

Inscription au :

06 12 58 28 04 Jérôme A. (Président)
06 82 36 01 01 Mickaël L. (Trésorier)
06 61 29 33 14 Frédéric G. (Secrétaire)

Concours des illuminations de Noël

La Ville d'Hénin-Beaumont vous invite à participer à la magie des fêtes de fin d'année en vous proposant une nouvelle fois de participer au Concours des illuminations de Noël.

Ce concours est destiné à encourager et récompenser l'embellissement de la ville par ses habitants. Gratuit et ouvert à tous, le principe est simple, les participants devront embellir habitation, terrasse, façade, balcon ou fenêtres de façon à ce qu'ils puissent être visibles depuis la voie publique. Une attention particulière sera portée sur l'esthétique, l'originalité de la décoration et sa faible consommation d'énergie.

Pour participer, rien de plus simple, il suffit de vous connecter sur la page Facebook de la ville pour prendre connaissance du règlement intérieur et de télécharger le bulletin d'inscription ou de le découper dans le magazine municipal, le compléter et le retourner au service Manifestations, **2 rue Voltaire – à coté de la Mairie – ou par mail à illuminations@mairie-heninbeaumont.fr** avant le vendredi 10 décembre 2021, afin que le jury puisse admirer et noter les réalisations. Une cérémonie de proclamation des résultats et de remise des récompenses aura lieu sur le Marché de Noël.

Les gagnants remporteront des chèques-cadeaux « j'achète à Hénin-Beaumont » (1^{er} : 150€ ; 2^e : 100€ ; 3^e : 50€)

Bulletin de participation

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone: ___/___/___/___/___

Mail : _____@_____

Bulletin à retourner au :
service Manifestations, 2 rue Voltaire - 62 110 Hénin-Beaumont



CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE UNE JOURNÉE POUR SE SOUVENIR

Le 11 novembre 1918 à 5 h 45 du matin, l'Armistice est signé, dans le wagon-restaurant du maréchal Foch, à Rethondes dans l'Oise, en forêt de Compiègne. C'est à 11 h que les cloches ont résonné dans l'ensemble de la France, ce qui annonça la fin de la guerre.

A l'occasion de cette date qui marque la fin de la Première Guerre mondiale, M. le Maire, Mme la députée, Marine Le Pen et le Conseil municipal ont rendu hommage aux morts pour la France.

Plus de 18 millions de personnes, militaires comme civils, ont été victimes de la Grande Guerre, nous ne les oublions pas.



HOMMAGE À FERNAND TURBANT



Né le 22 septembre 1889 à Loos-en-Gohelle, Fernand Turbant fut fusillé le 26 septembre 1941 à Lille.

Marié depuis le 24 juin 1912 à Rachel Lerat et père de 4 enfants, cet ancien mineur d'Hénin-Liétard devint président du syndicat unique des mineurs de Drocourt et conserva ce poste jusqu'en 1939.

Dès 1940, il fonda un groupe du Parti communiste clandestin des mines de Drocourt et fut l'un des organisateurs de la grève des mineurs de mai à juin 1941 dans la région d'Hénin-Liétard.

Il fut arrêté le 22 juin 1941 par la police française, puis interné à la caserne Négrier de Lille, avant d'être fusillé le

26 septembre suivant, comme otage en représailles à un vol d'explosifs et aux attentats commis dans le Nord contre des trains de transport militaires et des trains français.

Le lendemain de l'attentat, soit le 26 septembre 1941, Heinrich Niehoff, commandant militaire pour la Belgique et le nord de la France, ordonna l'exécution de vingt otages à la citadelle de Lille, « militants communistes particulièrement actifs ».

C'est en septembre 2012, qu'une plaque fut apposée sur les lieux en hommage aux cinq fusillés du 15 septembre et aux vingt du 26 septembre 1941.



Naissances :

La Municipalité leur souhaite la bienvenue

Paul ALLARY ; Kathaleïa BAIGNEAUX ; Eden BIANCOTTO ; Loévan BIBLOCQUE ; Léo BIGOTTE ; Athéna CADOT ROZAS ; Marcus CIBAT ; Luca CORDIER ; Elise CUVELIER ; Jules DEGAND ; Roberto DELIC ; Melya DUCROCQ BECQUES ; Célestin FLAMENT ; Manel KHOUBZA ; Ennio LOBRY ; Ruben MARCHANDEAU RUQUOIS ; Sélènia MARTIN ; Romy PLOEGAERTS ; Jasmine RAST ; Eloan RÉANT ; Alia ROUDANE ; Camille SENECHAL RYCKEMBUSCH ; Moussa SMAITI ; Aaron TALAGA WAGNON.



Décès :

La Municipalité s'associe à la tristesse des familles

Mansour ABSOUT ; Gérard ASSET ; Louis BACH ; Jacquy BAUCHE ; Aimé BELLETRE ; Yves-Marie BERNIERE ; Josette BOCHU ; Jeanine BOMMART ; Marc CAILLERET ; Evelyne COUTEAU ; Roseline CROMBEZ ; Maurice CUVELLIER ; Juliette CUVILLIEZ ; Jean DELAVAL ; Renée DESMARETZ ; Jean-Pierre DRUELLE ; Michèle DRUELLE ; Ginette DUQUENNE ; Thérèse DYLKA ; Sophie DZIEDZIC ; GAGOL Edmond ; Joseph GORNY ; Yvette GOSSELIN ; Josiane GRARD ; Yamina GUEDDOUAR ; Joseph HALLER ; Jeannine HOCQUET ; Rinaldo KOWALSKA ; Raymond KÜTTLER ; Yves LABBE ; Maurice LACROIX ; Marc LAMBERT ; Michel LECOCQ ; Marie-Antoinette LENOIR ; Adolphe MERCIER ; Gérard MONIER ; Michèle PHILIPPE ; Josiane PILLOT ; Marie RABANEL ; Yanis RICHEZ ; Maria RODRIGUES DE OLIVEIRA ; Raymond RUELLE ; Léon RUTKOWSKI ; Léocadie RYCHLOWSKI ; Denise STACINO ; Patricia SUCHODOLSKI ; Thérèse THORIEZ ; Christian TIRET ; Bernard TOPORSKI ; Sohan VALLET ; Hervé VEYER ; Roger VILLERS ; Hélène WIERZBICKI ; Casimir WISNIEWSKI ; Anna ZAJAC.



Mariages :

La Municipalité leur présente ses félicitations

Maryam BAHLOUL et Naguib SEFIR ; Jean-Pierre BEAUCHET et Annabelle OYANE (1) ; Hervé BLARY et Stéphanie KREUZ ; Patrice BOBS et Cathy DESEIGNE ; Justine GOETTMANN et Edmond PLOUVIN (2) ; Sacha HAQUETTE et Morgane HORINQUE (3) ; Grégory LEGRIN et Eve MARIA DIT DE FIGUEREDO (4) ; Maria MAKHLOUF et Mehdi RAHMOUNI ; Yanis MAZOUZ et Amina M'RANI-ALAOUI.



**VOUS SOUHAITEZ DIFFUSER
UNE PUBLICITÉ DANS
LE MAGAZINE MUNICIPAL ?**

**N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER
LE SERVICE ENTREPRENDRE
AU 03 21 74 87 00**

Hénin Rock festival, le retour !

Le Hénin Rock Festival, après une année de pause est de retour et retrouvera son public héninois et régional pour 6 concerts et 3 soirées exceptionnelles selon une tradition désormais bien ancrée.

En 2022 nous accueillerons le 12 février en 1^{ère} partie un Tribute de The Cranberries par « The Blackberries » et en 2^e partie un Tribute David Bowie par « Absolute Bowie » ; le 19 février un Tribute Indochine par « Black City » et en 2^e partie un Tribute des Cure par « Curiosity plays the Cure » ; enfin le 26 février en 1^{ère} partie un Tribute U2 par « Achtung Babies » et en 2^e partie un Tribute de Depeche Mode par les toujours très attendus « Secret Garden ».

Tous ces concerts seront présentés à l'Escapade l'ouverture des portes se fera à 19 h. Les concerts débiteront à 20 h.

Vous pourrez réserver vos places sur le site de Ticketmaster ou les retirer dans vos points de ventes habituels ! Et les prix n'ont pas évolué...

Prix par soirée : 15 €

Pass Festival (3 soirées) : 30€

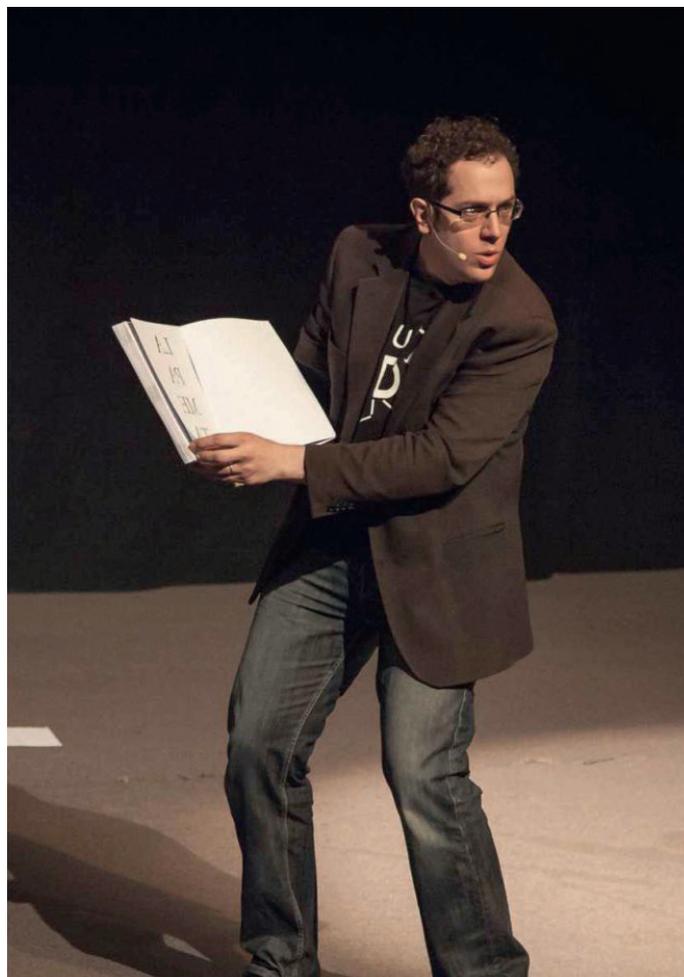
RICTUS DADA

Lecture de poèmes Cie Home Théâtre

Dans le cadre du festival de lectures-spectacles « Les mots en émoi » la médiathèque Gérard Delsaux recevra la compagnie Home Théâtre pour une lecture musicale intitulée « Rictus Dada » le vendredi 10 décembre à 18 h 30.

Jeux de mots, images improbables, poèmes désopilants, gouailleurs... Mais oui, les poètes aiment rire aussi et ne se prennent pas (tous) au sérieux ! Voilà une approche joueuse et joyeuse de la poésie, portée par un format de lecture où voix et musiques dialoguent, rebondissent. La langue éclate dans un grand rictus où le son et le sens ricochent en tous sens !

Depuis le début du XX^e siècle, les poètes jouent à dissocier fond et forme à travers des inventions surprenantes. Ils font sonner la langue, marient le son et le sens dans la langue. Rictus dada fait résonner la voix de ces poètes parmi les plus fantaisistes et les plus inventifs. Les fées sont jeux ! Les je sont faits ! Spectacle gratuit sur réservation au 03 21 13 82 50.



LA CULTURE S'INVITE DANS VOTRE VILLE

FARFADAY'S



Cette année notre commune a accueilli la première édition du festival d'éveil culturel Farfaday's.

Pendant trois semaines, les plus petits ont pu découvrir une programmation variée. Après une représentation d'ouverture qui s'est déroulée à l'Escapade, les spectacles et ateliers se sont déroulés à la médiathèque Gérard Delsaux. Entre contes traditionnels, éveil sensoriel, aventures de chats, comptines entêtantes, ateliers artistiques et péripéties d'un loup maladroit, ce sont près de 500 spectateurs âgés de 3 mois à 80 ans qui ont assisté à ce premier festival. Tous ont salué la qualité des prestations, l'offre variée, les choix artistiques, ainsi que l'accueil de l'équipe de la médiathèque.

C'est avec impatience que nos plus petits et leur famille attendent la 2^e édition du Farfaday's.

CONCERT DE LA SAINTE-CÉCILE

L'école municipale de musique organisait, samedi 20 novembre, son traditionnel concert à l'Escapade.

C'est devant une salle comble que ces virtuoses de la musique ont joué des titres connus comme *Yesterday* des Beatles ou *Take on me* de A-Ha.

Avant un final festif, Monsieur le Maire accompagné de Jean-Marc Papajak, directeur de l'école municipale de musique, a décerné à Yoram Stempin et Alexandre Delattre un diplôme de fin d'année.



CONCERT DU NOUVEL AN



Le vendredi 28 janvier 2022, l'école municipale de musique se produira, pour son grand concert, à l'Espace François Mitterrand. Ouverture des portes à 19 h, début du concert à 19 h 30. Pendant le concert, des animations pour enfants seront proposées, notamment des structures gonflables.

Réservations au 03 21 74 99 99.

Du nouveau à l'école d'Arts plastiques

Un nouveau cours destiné aux adolescents vient d'être créé à l'école d'Arts plastiques ; celui-ci s'intitule « Art et Nature » et sera dispensé le vendredi de 17 h à 19 h 30. Ce cours sera orienté vers l'écologie, la nature, le recyclage et l'intervention dans l'espace public. Les participants auront la possibilité de créer des œuvres en relation avec leur environnement et qui seront visibles par tous. Différentes techniques seront abordées comme : le dessin, la peinture, le collage, la céramique mais aussi la couture... Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter l'école au 03 21 49 11 88 ou au 06 65 72 86 49.



DES VACANCES RÉUSSIES

Les vacances de la Toussaint se sont très bien déroulées au centre de loisirs d'Hénin-Beaumont. Les enfants ont pu profiter de nombreuses activités pédagogiques, culturelles et sportives.

Le centre d'animation jeunesse a quant à lui géré son agenda d'une main de maître en combinant les envies des adolescents et les nouvelles activités créées à l'occasion d'Halloween.

Rendez-vous en février pour de nouvelles aventures !

N'hésitez pas à contacter le service Education-Jeunesse pour plus d'informations au 03 21 74 91 91.



Centres de loisirs de février 2022

Recrutement d'animateurs et animatrices

Date limite de candidature : 17 décembre 2021

Renseignement au service Education-Jeunesse situé au sein du Pôle familial et social, 143 avenue des Fusillés 62110 Hénin-Beaumont (03 21 74 91 91)





VISITE DU BUREAU DE M. LE MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le mercredi 17 novembre, le Conseil municipal des enfants a eu le plaisir de visiter le bureau de Monsieur le Maire et les Salons d'Honneur en présence de Steeve Briois. Cette visite a été l'occasion d'une parenthèse historique sur la construction de la Mairie, grâce au directeur du service Culture. Les enfants ont également pu accéder à l'exposition « Les As de la guerre » présentée dans le hall de l'hôtel de ville.



TRAVAUX DE L'ÉCOLE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Suite aux infiltrations d'eau qu'a subi le mur de la cour de récréation de l'école Jean-Jacques Rousseau, la municipalité a réagi, par le biais des services Techniques, en isolant ce mur afin d'éviter qu'un enfant puisse être blessé.

Depuis les vacances de la Toussaint, les travaux ont démarré. L'opération consiste en la réfection complète du mur de soutènement : la prestation comprend la destruction de l'ancien mur de brique, le terrassement en profondeur d'une grande partie de la cour, la construction d'un nouveau mur de soutènement en béton, le remblai des terrassements, la réalisation d'une finition en enrobé et la pose d'une clôture en béton pour un rendu final identique à l'avant travaux.

Hors aléas climatiques, les enfants de l'école Jean-Jacques Rousseau pourront dès janvier profiter pleinement de leur cour de récréation.

Retour sur le stage BAFA

Début novembre, 24 animateurs ont participé à la session de perfectionnement du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'animateur, assuré par le CEMÉA au sein de l'Espace Pantigny.

Cours de piano au CAJ

A la suite des vacances de la Toussaint, le CAJ, en collaboration avec le service Culture et l'école de musique, a mis en place des cours de piano gratuits tous les mercredis après-midi, accessibles à tous les adolescents adhérents du CAJ.

Classes de neige, c'est reparti !

Cette année les écoles Bracke-Desrousseaux, Léon Blum et Jean-Jacques Rousseau partiront du 9 au 15 janvier, les écoles Breuval et Fallières du 16 au 22 janvier ; quant à aux enfants de l'école Michelet, leur séjour se déroulera du 30 janvier au 5 février. Le départ de chaque classe se fera à chaque fois le dimanche soir pour un retour le samedi matin.

La mairie met à disposition des enfants un manteau et un pantalon de ski, ce qui permettra à chacun de partir sans que ses parents n'aient à subvenir à cette dépense conséquente. Les séances d'essayage auront lieu sur le temps scolaire au début du mois de janvier.

De plus, en partenariat avec l'enseigne Intersport, une journée exceptionnelle de promotion allant jusqu'à - 60% aura lieu jeudi 2 décembre pour les familles concernées par les classes de neige.





Les couleurs de l'automne ont pris leur place au teruil du Pommier, pour le bonheur des promeneurs.

CROSS DE LA Sainte-Barbe

EDITION 2021

05/12/2021
dès 8 h 30

E. FRANÇOIS MITTERRAND
rue René Cassin

- 1 KM - FAMILLE
- 3 KM - BENJAMINS
- 5 KM - MINIMES/MASTER
- 10KM - CADETS/MASTER

2 1 3

Remise de récompenses aux trois premiers de chaque catégorie et aux participants de la course famille

Un lot sera offert à chaque participant

Information et inscription sur : <http://club.quomodo.com/saintebarbe>

Active & Sportive

Hénin-Beaumont

LE SPORT EN NOVEMBRE À HÉNIN-BEAUMONT



Stage sportif - Hénin Judo Jujitsu



Marche nordique



Match amical - Mustangs contre Seagulls



Qualification - Boule Beaumontoise

HÉNIN-BEAUMONT

VILLE SPORTIVE

ESCALADE



Dimanche 14 novembre 2021, le championnat régional d'escalade de vitesse a réuni une centaine de grimpeurs issus des principaux clubs des Hauts-de-France à l'Espace François Mitterrand.

Le chronomètre comme seul juge n'a pas cessé de descendre tout au long de la journée pour frôler la barre des 6 secondes.

Le club Hénin Team Grimpe a réussi ce premier test, avec cette compétition parfaitement organisée.

Après Paris début octobre, 300 escrimeurs issus de tous les clubs de France s'étaient donné rendez-vous à Hénin-Beaumont pour disputer la seconde étape Nationale juniors au fleuret, qui servira de référence pour la sélection de la première épreuve de Coupe du Monde à Leszno (Pologne) en décembre prochain.

Après un sans faute durant les deux jours de la compétition, l'Hénois Valérian Castanié a remporté l'épreuve d'Hénin-Beaumont de fort belle manière en s'imposant en finale 15/9 face au Parisien Wael Abdeljalil après avoir disposé de son camarade de club Florent Baudchon 15/8 au stade des demi finales. Un autre Hénois, Théophile Payelle, a pris une excellente 6^e place, battu quant à lui par Florent Baudchon au stade des 1/4 de finales.

ESCRIME



ATRIUM



Le 29 octobre, l'Atrium a organisé, au sein de l'établissement, un concours de déguisement pour Halloween.

C'est dans une ambiance effrayante et sportive, avec la participation des coaches et des adhérents, qu'un abonnement de 6 mois en Fitness a été tiré au sort par la Direction du service des Sports.

Vous souhaitez vous inscrire à l'Atrium ? N'hésitez pas à contacter l'équipe au 03 21 49 12 29.



Retour sur le Week-end sport en famille

Samedi 20 novembre, la municipalité, par le biais du service des Sports, organisait sa randonnée nocturne dans le cadre du week-end sport en famille.

C'est au départ de la place de Beaumont, rue Saint-Martin, qu'une centaine de randonneurs se sont donné rendez-vous pour s'élancer, vêtus de fluo et munis de bâtons lumineux, dans une marche de 7 km à travers les rues de Beaumont.

Cette activité a remporté un vif succès auprès de participants enthousiastes.



Week-end sport en famille

Spécial Noël

Baby gym

Dimanche
12
décembre

SALLE LOUIS LELAURE
rue Jacques Prévert

9 h 30 - 10 h 30 : de 2 à 3 ans
10 h 45 - 11 h 45 : de 4 à 6 ans

réservé aux enfants de 2 à 6 ans accompagnés obligatoirement d'un parent

Activité encadrée par une éducatrice diplômée du brevet d'Etat gymnastique et du diplôme petite enfance

Randonnée

Dimanche
19
décembre

ESPACE FRANÇOIS MITTERRAND
rue René Cassin

départ 10 h

Parcours sur le teruil du pommier (6km)

Activités gratuites

Dress code : bonnet de Noël

Inscription obligatoire (places limitées) au service des Sports - 03 21 08 60 40 - http://www.henin-beaumont.fr/site/?page_id=8100
jusqu'au vendredi 10 décembre 2021 dernier délai pour la baby gym - jusqu'au vendredi 17 décembre 2021 dernier délai pour la randonnée

Mairie de Beaumont
Active & Sportive



Plan grand froid

Le grand froid est une période durant laquelle les températures chutent bien en deçà des normes saisonnières. Comme pour la canicule, la Ville et le CCAS ont mis en place un registre nominatif des personnes vivant à domicile et qui souhaitent être contactées régulièrement.

Si vous souhaitez vous inscrire sur le fichier des personnes vulnérables, ou si vous connaissez des personnes fragiles qui le désirent, vous pouvez contacter le CCAS au 03 21 77 35 55, 143 avenue des Fusillés. Vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté dans la rue ? Appelez le 115 (appel gratuit, 7 jours/7, 24h/24).

Quelques conseils contre le froid :

Avant l'hiver :

Pensez à faire vérifier vos installations de chauffage, à faire ramoner les cheminées. Ne calfeutrez pas vos conduits d'aération.

En cas de risque de grand froid prolongé ou de neige :

- Pensez à faire ou faire faire vos courses pour plusieurs jours
- Pensez à vérifier que vous avez vos médicaments pour une durée suffisante

En cas de grand froid :

- Restez chez vous le plus possible
- Donnez régulièrement de vos nouvelles à quelqu'un de votre entourage
- Chauffez votre maison pour que la température ne descende pas en dessous de 19°C
- Mangez copieusement
- Évitez de vous reposer trop près du chauffage

Si vous devez sortir :

- Mettez des vêtements chauds et pensez à prendre des chaussures imperméables et antidérapantes
- Munissez-vous d'un chapeau ou bonnet, de gants et d'une écharpe
- N'hésitez pas à solliciter quelqu'un pour vous accompagner
- Prévenez quelqu'un si vous prévoyez de partir longtemps

Votre rendez vous avec l'avenir tester et trouver votre vocation

Osons nos Talents

Venez découvrir vos talents

Service à la personne

Transport et logistique

Numérique

Restauration

BTP

INSCRIPTION

MARDI 14 DÉC. 2021

rue Louise Michel, Henin Beaumont
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h

maison de l'emploi
Lens-Liévin-Hénin-Carvin

PIZZERIA ENZO

PIZZERIA PÂTE FRANÇAISE 1954

Pizza au feu de bois

- Pizzas • Pâtes • Salades
- Desserts maison

43 RUE DENIS PAPIN - 62 110 HÉNIN-BEAUMONT
Sur place, à emporter ou à domicile
Notre restaurant vous accueille*
du mardi au jeudi de 11h30 à 14h et de 18h à 22h30
vendredi et samedi de 11h30 à 14h et de 18h à 23h.

03 21 20 44 41

Rejoignez-nous sur Pizzeria enzo
www.pizzeria-enzo.fr

livraison gratuite à domicile et bureau*

Festival de l'arbre : Plantations au teruil du Pommier et au verger de Beaumont



Pilotées par le Relais nature, les classes des écoles élémentaires de Jean-Jacques Rousseau, Michelet et Lacore-Carnot effectuent plusieurs travaux de sensibilisation, afin d'équiper le teruil du Pommier d'un panneau d'accueil recensant les essences du teruil, de fiches d'identité aux pieds des arbres et de mangeoires à oiseaux.

Les élèves de ces classes participeront à la plantation d'arbres sur le cavalier.

Enfin, trois classes de l'école élémentaire Blum et une classe de l'école élémentaire Breuval ont également travaillé sur plusieurs projets de sensibilisation depuis le mois de septembre et participeront à la plantation d'arbres au sein du verger de Beaumont.

Les classes poursuivront leurs travaux autour de plusieurs thématiques telles que la biodiversité ou encore les oiseaux.



NON AUX VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Le 25 novembre 1960, les trois sœurs Mirabal – Patria, Minerva et María Teresa – militantes féministes et anti-dictature, furent tuées sur ordre de Rafael Trujillo, dictateur de la République dominicaine.

En 1999, l'ONU instaura cette date comme la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

En 1989, 14 femmes de l'École polytechnique de Montréal ont été assassinées par un homme parce qu'elles étaient des femmes et étudiantes en sciences. Suite à ce crime, le port du ruban blanc est devenu un signe international, un symbole d'opposition aux violences faites aux femmes. Aujourd'hui, ce ruban blanc est porté publiquement – durant la période qui sépare le 25 novembre, Journée internationale contre les violences faites aux femmes et le 6 décembre, anniversaire de la

tuerie de Montréal – par des femmes et des hommes pour marquer leur désapprobation envers toutes formes de violences envers les femmes (agressions physiques, psychologiques, verbales, menaces et intimidations, violences sexuelles, chantage économique, cyberharcèlement...).

La Ville et le CCAS s'associent solidairement à cette campagne.

L'association « Accueil 9 de cœur », 56/58 rue Saint-Antoine à Lens (07 83 38 10 57 ; accueil9decoeur.fr), engagée depuis 30 ans dans la prévention et la lutte contre les violences conjugales, propose un accueil de jour et reçoit sans rendez-vous du lundi au vendredi de 10 h à 16 h (possibilité de prise de rendez-vous en dehors de ces heures et sur la permanence d'Hénin-Beaumont au 27 rue Paul Vaillant-Couturier).



De nouvelles illuminations de Noël

A l'approche des fêtes de fin d'année, les agents des services Techniques sont mobilisés, comme chaque année, afin de vous offrir des illuminations qui font toujours la joie des petits et grands. Cette année, ce sont 320 motifs fixés sur les candélabres, 36 motifs en traversée de rues et environ 20 décorations spécifiques qui ont été installés sur la commune.

L'augmentation du nombre de motifs nous a permis les années précédentes de décorer les rues Henry Caupin, du Hanovre, Jules Ferry et Philibert Robiaud.

Cette année, c'est au tour des boulevards Gabriel Péri et Salvador Allende d'avoir de nouveaux motifs sur candélabres.

Les enfants accueillis à la crèche « Les Petits matelots » bénéficient également d'une décoration

installée dans le jardin. De quoi les émerveiller durant les semaines à venir.

Le Foyer Pasteur, le parc public, l'église, le rond-point d'entrée de ville et le rond-point des Vaches, font l'objet d'une décoration spécifique, qui vous fera entrer dans la magie de Noël. Il en est de même pour l'entrée du stade Birembaut, la place Jean Jaurès, ainsi que les ronds-points du Souvenir Français et Darchicourt.

Une décoration est également prévue au niveau du Bord-des-Eaux. Deux sapins 3D d'une hauteur de 10 m ont par ailleurs été installés, l'un rue Saint-Martin, face au stade Limousin, et l'autre sur la place de la République. Quant au Père Noël 3D, il retrouvera sa place de choix sur la place Jean Jaurès, à l'angle de la rue Denis Papin.



Le plan hivernal

L'astreinte hivernale a débuté depuis le 14 novembre dernier et se prolongera jusqu'au 21 mars 2022. Comme chaque année, elle est mise en place afin de procéder à un salage ou pré-salage lorsque les conditions climatiques le nécessitent. En cas de neige, verglas et/ou fortes gelées, elle interviendra sur les grands axes de nos voiries, parkings et écoles durant la nuit. Les services compétents prendront ensuite le relais en journée.

Nettoyage des façades de l'Hôtel de Ville

Début novembre, la façade avant de l'Hôtel de ville s'est fait une beauté avec un nettoyage anti-mousse des murs de façades, corniches et modénatures, mais également avec le nettoyage des vitres et menuiseries extérieures.

Au printemps la seconde phase se concentrera sur les autres façades. Une opération importante afin de préserver ce monument emblématique de notre ville.

Réfection de la toiture du Pôle social et familial

Depuis le début du mois de novembre, le Pôle social est en travaux, mais il reste ouvert. L'opération comprend le remplacement de la toiture en tuiles et l'isolation thermique de la sous face de toiture - y compris les évacuations des eaux pluviales -, le traitement fongicide de la charpente, le remplacement de 5 velux et celui des rives et cache-moineaux.

Ce chantier se déroulera, hors aléas climatiques, jusqu'à la mi-janvier 2022.

LES BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES SONT DISPONIBLES



Afin de répondre aux besoins croissants des usagers et de poursuivre son action en faveur d'une Ville-jardin, Monsieur le Maire a décidé l'installation de 6 bornes de recharge pour véhicules électriques.

2 bornes permettant de recharger jusqu'à 4 véhicules simultanément sont installées sur le nouveau parking de la Gare.

En plus de ces installations à proximité du Pôle multimodal, la Municipalité a également souhaité le déploiement de cette solution sur l'avenue Brigitte Bardot, en y implantant 4 bornes.

FONDS DE TRAVAUX URBAINS : DES ACTIONS À L'INITIATIVE DES HABITANTS

Les services techniques municipaux réalisent chaque année de nombreuses interventions visant à améliorer le cadre de vie des habitants. Les actions menées sont le résultat de programmation de travaux dont la nature est variable. Il peut s'agir d'une simple action correctrice tel le traitement d'une dégradation ponctuelle de la voirie, ou d'une intervention de plus grande ampleur visant à la rénovation du domaine public dans un quartier.

Si certaines interventions résultent d'une demande interne, nombreuses sont celles qui ont pour origine une requête émanant de riverains. C'est dans ce cadre que le Fonds de Travaux Urbains (FTU) permet l'engagement d'actions dont le financement est assuré, pour partie, par le Conseil régional. Ce dispositif, qui concerne trois secteurs urbains identifiés dans les zones prioritaires, à savoir la ZAC des Deux-Villes, le secteur Macé-Darcy et les secteurs Kennedy, Ponchelet, Foch, Fallières, permet d'asso-

cier les habitants via le tissu associatif et les conseils citoyens. Ce processus participatif se traduit notamment par des visites sur site avec des habitants dans le cadre de diagnostics en marchant, de manière à identifier des propositions d'amélioration du cadre de vie.

Ces projets concernent des aménagements de proximité en lien avec la sécurisation, la propreté, l'entretien et la convivialité des espaces publics. Les projets validés font alors l'objet d'un cofinancement avec le Conseil Régional, qui apporte une contribution financière à la hauteur de 50 % du coût total de l'opération, dans la limite de 4.573 euros par projet. Les contraintes liées à la crise sanitaire ayant eu pour effet de différer la réalisation de certains projets, le dispositif FTU au titre des années 2019 et 2020 a été prolongé sur l'année 2021, l'ensemble des actions ayant été engagées.

BILAN

2019

17 projets
94 706 € TTC
suvention 25 000 €

2020

7 projets
76 438 € TTC
suvention 20 000 €

2021

Les projets de 2021 engagés pour le FTU dans les quartiers Macé-Darcy, Cité Foch et Fallières en poursuivront en 2022

ERBM : UNE RÉNOVATION DES LOGEMENTS DANS LE QUARTIER MACÉ-DARCY

L'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM), est un dispositif qui a pour objet de rénover les cités minières par une amélioration des conditions de vie des habitants occupant des logements gérés par des bailleurs sociaux.

Le bailleur Maisons et Cités est l'un de ces bailleurs et a programmé un ensemble de travaux de rénovation des logements lui appartenant dans le quartier Macé-Darcy.

D'ores et déjà, des travaux sont réalisés dans les habitations actuellement non occupées. A l'issue de ces travaux, les locataires disposeront d'un logement entièrement rénové et bénéficieront d'une réduction significative de leur facture de chauffage. La Ville, quant à elle, outre les actions déjà engagées afin de valoriser les espaces publics, négocie avec l'Etat pour investir davantage, de manière à améliorer le cadre de vie des habitants du quartier avec, par exemple, l'enfouissement des réseaux aériens et la rénovation de la voirie.



Au vu d'un bilan thermique des habitations concluant à une insuffisance d'isolation des bâtiments, Maisons et Cités engagera les travaux suivants :

- isolation intérieure des logements
- remplacement des menuiseries
- installation de volets roulants
- rénovation de l'installation de chauffage
- réfection de l'installation électrique
- remplacement des équipements sanitaires
- réfection des cloisons intérieures
- réfection des carrelages et plafonds
- réaménagement des abords privatifs

106
logements

- 100 000 € par bâtiment
- locataire relogé pendant la période de réfection de son logement
- d'avril 2022 à décembre 2023

CITÉ DES BOUVIERS : UN PROJET DE RÉNOVATION DU QUARTIER

La Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin a engagé des travaux qui ont pour objet la réfection du réseau d'eau potable et l'enfouissement des réseaux NTIC (fibre). Ces travaux, en phase d'achèvement, comprennent deux tranches.

1^{ère}
tranche

Rues Maryse Bastié, Hélène Boucher, Védrières, Georges Guynemer, Antoine de Saint-Exupéry, Jean Mermoz et un premier tronçon de la rue Lazare Carnot.

2nd
tranche

Rues Charles Favart, Marcellin Berthelot, Jean Charcot, Jean-Baptiste Delambre, Pierre Ternier et la deuxième portion de la rue Lazare Carnot.



Travaux de raccordement souterrain des réseaux Enedis et NTIC aux parcelles privées, de manière à supprimer les réseaux aériens.



La réfection des trottoirs et de la chaussée sera réalisée, l'éclairage public sera rénové et des travaux de génie civil seront engagés pour permettre une installation ultérieure de la vidéoprotection.

Le programme de ces travaux a fait l'objet d'une présentation aux riverains de la cité des Bouviers lors d'une réunion qui s'est tenue le 22 novembre dernier ; réunion au cours de laquelle les habitants ont pu prendre connaissance de ce projet qui portera sur la rénovation de 2,7 km de voirie ; rénovation qui s'achèvera à la fin de l'année prochaine.

Les rues Charles Favart et Marcellin Berthelot feront l'objet d'une modification des conditions de stationnement et de circulation des véhicules, avec l'instauration d'un sens unique de circulation des automobiles. Cette mesure visera notamment à éviter la présence de véhicules sur le trottoir et contribuera à améliorer la sécurité de déplacement des piétons.

Par ailleurs, une étude sera réalisée pour valoriser les espaces verts du quartier et des aménagements, destinés à réduire la vitesse des véhicules, seront proposés.

Les habitants de la cité des Bouviers bénéficieront, à la fin de l'année 2022, d'une rénovation complète du domaine public.



COMPTE-RENDU DU

Le 19 novembre dernier, les élus municipaux étaient réunis dans les salons d'honneur de l'hôtel de ville pour une nouvelle séance du Conseil municipal.



Rapport d'activité du crématorium

Sujet pris à bras-le-corps par Steeve Briois dès 2014, le crématorium a ouvert ses portes en 2018, afin de faire face à une triste réalité. Au fil du temps, il a su trouver sa place et a réussi à s'imposer sur notre territoire et son bilan a su faire taire ses contradicteurs de la première heure.

914 crémations ont été réalisées en 2019, **1243** en 2020 et **1017** sur les 10 premiers mois de l'année 2021. Ces chiffres dépassent les objectifs annuels initialement fixés et permettent à la Ville de percevoir plus de 45.000 € par an de la part de la société gérant le crématorium, sans que cela ne coûte 1 centime au contribuable.

Bien que l'activité de l'année 2020 ait été marquée par une hausse des décès en raison de la Covid-19, l'année 2021 n'a pas connu de surmortalité. La hausse enregistrée dans le bilan s'explique simplement par une évolution des moeurs, les citoyens tendant désormais à préférer l'incinération à l'inhumation.

La qualité du service rendu est par ailleurs au rendez-vous, puisque le taux de satisfaction des usagers s'élève à **4.95/5**, preuve que le personnel est pleinement impliqué dans l'accompagnement des familles endeuillées.

Retrouvez toutes les délibérations sur le site internet de la ville :

<http://www.mairie-heninbeaumont.fr/>



CONSEIL MUNICIPAL



Motion pour un ramassage hebdomadaire des déchets végétaux

Lors du dernier Conseil d'agglomération, la délibération visant à octroyer le marché public des déchets végétaux a été rejetée par les élus.

Le président Christophe Pilch a indiqué à la presse locale, hors conseil, qu'il n'y aurait pas de nouveau marché attribué.

Le résultat de ce vote est dû à l'absence d'écoute des arguments des maires, y compris ceux de la majorité communautaire, sur les conséquences de la modification du ramassage des déchets végétaux.

Plusieurs vice-présidents ont voté contre, démontrant que le sujet dépasse largement les différences entre majorité et opposition.

Le conseil municipal d'Hénin-Beaumont demande au Président Pilch de bien vouloir relancer un marché public visant à ce que les déchets végétaux soient ramassés sans aucune modification de calendrier.



Récompense des 3 fleurs : les agents municipaux mis à l'honneur

Bruno Bilde, président du groupe majoritaire, a tenu à féliciter les agents de la Ville ainsi que Monsieur le Maire pour l'obtention de 3 fleurs dans le cadre du label des Villes et Villages fleuris.

Passer de 1 à 3 fleurs est un événement exceptionnel et historique, qui témoigne de l'investissement important de la Municipalité dans cette belle réussite.

Pour rappel, Hénin-Beaumont est la seule ville de plus de 10.000 habitants de l'arrondissement de Lens à obtenir cette distinction. A titre d'exemple, Lens, Liévin et Carvin n'obtiennent que 2 fleurs !

L'intégralité du conseil municipal s'est levée pour applaudir les agents, à l'exception des conseillers municipaux d'opposition qui n'ont pas souhaité participer à cette légitime reconnaissance.

Monsieur le Maire et son conseil renouvellent leurs félicitations aux agents qui se mobilisent pour faire d'Hénin-Beaumont une Ville-jardin !



VOS ÉLUS SE SONT PRONONCÉS



31 votes «Pour»
(les élus de la Majorité)



4 non-participations au vote
(M. Tondelier, A. Gack, I. Taourit, P. Piret)



Éric Normand - PDG de l'entreprise

Groupe Normand : l'entreprise héninoise, bientôt centenaire, s'agrandit !

Implantée à Hénin-Beaumont depuis 2002, l'entreprise Normand soufflera sa 100^e bougie en 2023. A l'aube des premiers postes radio et télévision, en 1923, la société se développa comme l'un des premiers fabricants d'outils de télécommunication sans fil.

A ce jour, elle est une figure française de la fabrication de technologies dans le domaine de la réception TV et de ses dérivés. Elle met par ailleurs un point d'honneur à conserver une part de sa production en France.

Au travers de ses différentes marques, que l'on retrouve dans de grandes enseignes de bricolage, le Groupe Normand est discrètement présent dans notre quotidien.

A titre d'exemple, paraboles, antennes, câbles HDMI ou encore caméras de vidéoprotection, proposés par l'entreprise, peuvent se retrouver au sein des foyers français depuis plusieurs décennies.

Face à une demande croissante du marché, un nouvel espace de stockage a été construit récemment sur le site héninois. Une bonne nouvelle pour la Ville d'Hénin-Beaumont qui cherche à favoriser la création et le développement d'activités économiques sur son territoire. Un service municipal, le Pôle Entreprendre, a d'ailleurs été créé en 2015 par la Municipalité pour accompagner commerçants, artisans et entrepreneurs de votre ville. Il peut être joint au 03 21 74 87 00.



Un nouveau commerce à Hénin-Beaumont

Le Comptoir de Flore, nouveau commerce de bières artisanales situé au 629 boulevard Schweitzer.

Philippe Lacomblez, le gérant de cette nouvelle enseigne, vous propose une sélection de bières artisanales : de la Fée dentelle, à la Béthunoise, en passant par la Mutine, il y en a pour tous les goûts !

Le Comptoir de Flore vous accueille le vendredi de 14 h à 19 h et les autres jours sur rendez-vous. Vous pouvez aussi retrouver l'enseigne sur Too good to go.



PLACE DES OLIVIERS

QUAND LA PÉTANQUE S'INVITE AU RESTAURANT

C'est un concept de brasserie totalement étonnant qui vient d'ouvrir ses portes dans la zone commerciale du Bord des Eaux.

M. Stievenard, son directeur, vous propose de déguster un bon repas en famille, entre amis ou entre collègues, suivi... d'une partie de pétanque ! Dans un cadre chaleureux à la décoration soignée, vous pourrez en effet retrouver sept terrains intérieurs et six à l'extérieur, pour les beaux jours. De quoi restituer l'ambiance des vacances dans le Sud... à Hénin-Beaumont !

Votre nouveau restaurant est ouvert le lundi de 11 h 45 à 23 h 30, du lundi au jeudi, de 11 h 45 à 00 h 30, du vendredi au samedi et de 11 h 45 à 16 h 30 le dimanche (service restaurant : de 11 h 45 à 14 h 30 et de 18 h 30 à 21 h 30).

Place des Oliviers
1083 avenue du Bord-des-Eaux,
Hénin-Beaumont
Réservation www.placedesoliviers.fr

PLACE AUX Restos

SOUTENONS-LES !

L'entreprise Metro France a organisé le 12 octobre dernier un évènement festif afin de rassembler les restaurateurs et l'ensemble des organisations ayant concouru à l'opération « Place aux restos ». A Hénin-Beaumont, ville pionnière dans le Pas-de-Calais, sept restaurateurs au total avaient occupé le marché au moment où ces établissements avaient dû fermer leurs portes en raison du contexte sanitaire.

A l'occasion de la visite de Monsieur le Maire, le directeur de Metro Hénin-Beaumont a tenu à remercier la commune pour sa réactivité et son investissement dans l'opération. Cet évènement a également été l'occasion de visiter le site de l'entreprise, qui propose des produits alimentaires en gros et du matériel aux professionnels.

Carte nationale d'identité :

PRE-DEMANDE et RDV OBLIGATOIRES



Pour obtenir une Carte Nationale d'Identité (CNIE), vous devez être dans l'un des cas prévu de demande ou renouvellement :

- 1^{ère} demande de carte nationale d'identité
- Renouvellement pour perte, vol, détérioration, changement d'état civil, changement d'adresse
- Ancienne carte périmée

La CNIE est gratuite, sauf en cas de perte ou de vol de l'ancienne carte (25 euros dans ces 2 cas).

Comment procéder ?

- Les demandes ne sont instruites QUE sur rendez-vous. Les rendez-vous peuvent être pris directement en ligne via le site internet de la ville http://www.henin-beaumont.fr/site/?page_id=288, soit via le site rdv360.com, ou encore par téléphone au 03.21.74.99.83.

- Une pré-demande est indispensable. Elle est à effectuer sur le site ants.gouv.fr

- Le demandeur devra être présent en personne le jour du rdv, ainsi que pour le retrait. Pour les enfants présence obligatoire de l'un des parents (présence obligatoire d'une personne détenant l'autorité parentale).

Depuis le 1er septembre 2021, la démarche est également possible en mairie Annexe de Beaumont, chaque matinée, UNIQUEMENT sur rendez-vous. Les RDV sont à prendre EXCLUSIVEMENT par téléphone (03 21 20 21 25 du lundi au vendredi en matinée / 03 21 74 87 00 du lundi au vendredi les après-midi)

Justificatifs à fournir :

Justificatifs à fournir (ATTENTION : ci-dessous cas généraux, pour toute situation particulière merci de contacter au préalable le service pour savoir si vous avez des papiers supplémentaires à fournir - divorce, veuvage, tutelle, hébergés par un tiers...).

S'il s'agit d'une 1^{ère} demande :

- Acte de naissance datant de moins de 3 mois (sauf si la mairie du lieu de naissance a dématérialisé ses actes)
- 1 photo d'identité récente (moins de 4 ans pour les majeurs, moins de 6 mois pour les mineurs)
- Un justificatif de domicile au nom du demandeur datant de moins de 3 mois.
- Pour les mineurs : carte d'identité du parent qui fait la demande

Pour un renouvellement :

- 1 photo d'identité récente (moins de 4 ans pour les majeurs, moins de 6 mois pour les mineurs)
- Un justificatif de domicile au nom du demandeur datant de moins de 3 mois
- L'ancienne carte d'identité (ou 25 euros de timbres fiscaux + déclaration de vol ou de perte)
- 1 acte de naissance datant de moins de 3 mois si l'ancienne carte est périmée depuis plus de 5 ans ou si la carte a été volée ou perdue (sauf si la mairie du lieu de naissance a dématérialisé ses actes)

Pour tout renseignement les agents du service CNIE-Passeports sont à votre disposition au 03 21 74 99 83.

SERVICE ETAT-CIVIL

Fermeture tardive une fois par mois !

Pour faciliter les démarches des personnes ne pouvant se déplacer en mairie pendant les horaires d'ouverture ordinaires :

Le service Etat-Civil est ouvert le 1^{er} mercredi de chaque mois de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h. Prochaines dates : les mercredis 1^{er} décembre 2021 et 5 janvier 2022.

Pour tout renseignement les agents du service Etat-civil sont à votre disposition au 03 21 74 87 00.

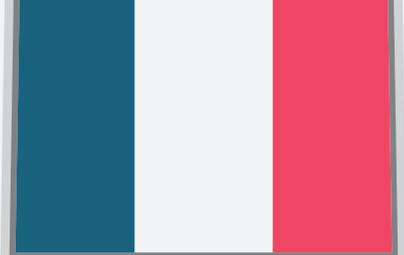
Fermeture exceptionnelle

Les services municipaux seront exceptionnellement fermés les 8, 24 et 31 décembre après-midi.

Reprise de concessions dans les cimetières

La municipalité entame une procédure de reprise de concessions échues et non renouvelées dans les 2 années suivant la date d'échéance (article L.2223-15 du code général des collectivités territoriales).

Si vous êtes titulaire ou ayant droit (ascendant ou descendant en cas de décès du titulaire) d'une concession arrivée à son terme dans l'un des 3 cimetières de la commune, la municipalité vous donne la possibilité de renouveler votre concession, si vous le souhaitez, tant qu'elle n'a pas été reprise administrativement par arrêté municipal. Vous pouvez vous rapprocher du service « Régie des cimetières » situé en mairie - 03 21 49 74 39.



ELECTIONS

2022

Les prochaines échéances

Election présidentielle

les 10 et 24 avril 2022

Elections législatives

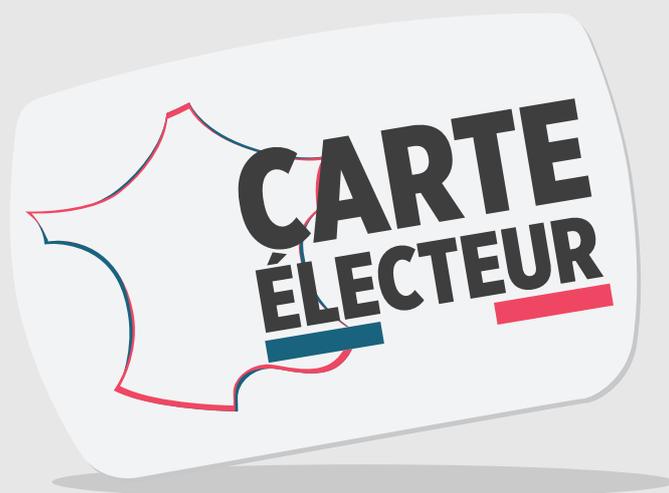
les 12 et 19 juin 2022

Mise à jour des listes électorales :

**ÊTES-VOUS INSCRIT A
LA BONNE ADRESSE ?**

Vérifiez votre situation électorale :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/
services-en-ligne-et-formulaires/ISE](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE)



Vous avez déménagé ?

Vous devez faire une demande d'inscription ou de changement d'adresse sur les listes électorales de la commune où vous êtes domicilié(e).

3 solutions vous sont offertes pour procéder à votre inscription ou votre changement d'adresse :

- Sur place : au service « élections » de la mairie de votre lieu de domicile. Vous devrez être muni(e) d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois à votre nouvelle adresse.

- Par courrier : adresser au service « élections » de votre lieu de domicile le cerfa n°12669*01 complété, ainsi qu'une copie d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

- En ligne : rendez-vous directement sur service-public.fr muni(e) d'une version numérisée d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Que faire si vous avez été radié(e) ?

en cas de radiation vous ne pouvez pas participer au scrutin. Vous devez vous inscrire à votre nouvelle adresse pour pouvoir participer aux prochaines élections. Si toutefois vous pouvez prouver que vous avez toujours une attache avec la commune, jusqu'au jour du scrutin vous pouvez vous rendre avec les documents nécessaires au tribunal d'instance pour solliciter votre réinscription.

Pour tout renseignement les agents du service « élections » de la Mairie d'Hénin-Beaumont sont à votre disposition au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, ou par téléphone :

03.21.74.87.59. ou 03.21.74.99.84.



UNE FOIS DE PLUS LA VIDÉOPROTECTION MONTRE SON EFFICACITÉ

Le 29 octobre 2021 à 23 h 43, 2 patrouilles de la Police Municipale sont en surveillance générale sur le territoire communal en coordination avec le Centre de Supervision Urbain (CSU).

L'attention d'un des opérateurs du CSU est attirée par la présence de deux individus errant sur le parking Ampère. Les deux protagonistes, au comportement suspect, vont tenter à plusieurs reprises d'entrer dans différents véhicules et parviendront à s'introduire dans deux d'entre eux.

Immédiatement, les opérateurs du Centre de Supervision de la ville contactent la patrouille pour que les policiers municipaux puissent mettre un

terme à ces agissements.

A leur arrivée sur les lieux, les policiers municipaux constatent la présence de ces individus. Lors du contrôle, ces deniers s'expriment difficilement et ne peuvent justifier de leur identité.

Ils sont interpellés puis conduits devant un Officier de Police Judiciaire du commissariat de Lens.

Une nouvelle fois, la vidéoprotection a démontré son efficacité en permettant, par une mutualisation des moyens, de mettre un terme à des comportements délictueux.

BILAN 2021 DE LA POLICE MUNICIPALE



**LA POLICE MUNICIPALE AGIT
AU QUOTIDIEN POUR VOUS !**

*PV = procès verbal

J'AIME MON CHIEN
JE RAMASSE !



VIDEO-VERBALISATION

135€

La municipalité a mis en place la vidéo-verbalisation pour les propriétaires d'animaux qui ne respectent pas la propreté de la ville.

LUTTONS TOUS ENSEMBLE CONTRE CE FLÉAU !

GROUPE MAJORITAIRE

AU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL, L'OPPOSITION S'EST VAUTRÉE DANS L'INCOMPÉTENCE ET LA HAINE.

Le vendredi 19 novembre dernier, les élus d'opposition ont démontré qu'ils constituent davantage une bande de pieds nickelés que des gens responsables. Tout est prétexte à la critique, y compris des sujets consensuels, qui devraient recueillir l'assentiment de tous pour l'intérêt général.

Ainsi, Marine Tondelier et ses proches ont-ils refusé d'applaudir les agents municipaux qui ont contribué à l'obtention des 3 Fleurs décernées par le jury des villes fleuries. Cette attitude particulièrement mesquine n'est toutefois pas surprenante. En effet, toujours prête à tout critiquer sur les réseaux sociaux, l'opposition n'a pas dit un mot de cette récompense, plus d'un mois après son attribution.

Comme si elle était furieuse qu'Hénin-Beaumont soit reconnue pour son cadre de vie et son embellissement. Cette attitude est indigne, et particulièrement basse de la part de Marine Tondelier, pourtant toujours disposée à dénigrer notre ville pour se faire mousser et exister, surtout médiatiquement et depuis Paris !

On pensait qu'elle ne pourrait pas faire pire que de dénigrer le travail de fleurissement et de propreté des agents municipaux ; pourtant, lors de la même séance, Marine Tondelier est descendue encore plus bas et s'en est encore violemment prise au crématorium, alors que ce dernier est une structure qui accompagne les familles dans des moments dramatiques.

Le crématorium d'Hénin-Beaumont a en effet été créé en raison de la trop longue attente dans des structures comme Vendin-le-Vieil. Conscients de ce problème, les précédents maires ont tous envisagé de trouver une solution, allant même parfois trop vite, puisqu'Eugène Binaisse, pourtant soutenu par Tondelier, a été condamné pour avoir truqué le marché visant à l'étude du crématorium.

Dès son accession aux responsabilités municipales en 2014, Steeve Briois s'est saisi de ces difficultés importantes qui touchent un sujet sensible : celui de la souffrance des familles.

Le crématorium a été créé :

- sans que cela ne coûte le moindre centime aux contribuables héninois et beaumontois,
- au contraire, la Ville perçoit plus de 45 000 euros par an de la part de la société qui gère l'équipement.

Marine Tondelier a eu le culot de demander à ce que les agents municipaux assurent (en les mutant de force ?) la gestion du crématorium, alors que c'est son propre président de groupe, Eugène Binaisse, qui a fermé de manière définitive le service des pompes funèbres municipales ! Comprenne qui pourra...

En s'attaquant au crématorium, aux services qu'il rend dans des circonstances difficiles, Tondelier s'en prend directement à la souffrance des familles, confirmant qu'elle est bien l'une des élues les plus indignes qui soient.

GROUPE MINORITAIRE

POUR QUE LE PÈRE NOËL NE SOIT PAS UNE ORDURE

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et une année 2022 sous le signe du bonheur et de la santé ! Pendant ce temps, l'alimentation, l'énergie et toutes les dépenses du quotidien augmentent. Les réponses de l'Etat sont insuffisantes face à la misère qui progresse. Nous voulons que notre Commune soit encore plus le lieu de l'intérêt général pour 2022 et aussi le lieu de la protection, de la sécurité du quotidien pour toutes et tous ! Se nourrir, se loger, se soigner, s'éduquer, s'émanciper doivent être aussi des combats auxquels nous devons répondre dans le cadre de ce qu'une Commune peut. **A. GACK, I. TAOURIT, M. TONDELIER**

NON-INSCRIT

Par ces quelques mots amicaux et sincères, c'est toute l'équipe d'Hénin Beaumont Action qui vous souhaite de Joyeuses fêtes de fin d'année et de doux moments de retrouvailles familiales. Avec notre respect et notre estime.
P.PIRET

Samedi 4 décembre

Tournoi pour enfants organisé par le Tennis club héninois - EFM - à partir de 14 h

Qualification hivernale FFPJP organisée par La Boule beaumontoise - Boulodrome de Beaumont - à partir de 14 h 30

Bourse aux jouets organisée par La Grande récré de Pantigny - Salle Pantigny - de 9 h à 17 h

Cérémonie de la Sainte-Barbe organisée par la municipalité - 18 h - Hôtel de ville

Dimanche 5 décembre

Championnat national d'hiver organisé par la Flèche héninoise - Salle Birembaut - de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Bourse aux jouets organisée par La Grande récré de Pantigny - Salle Pantigny - de 9 h à 17 h

Cross de la Sainte-Barbe organisé par la municipalité - EFM - à partir de 8 h 30

Cérémonie d'hommage aux morts pour la France pendant la Guerre d'Algérie et de la Tunisie organisée par la municipalité - Cimetière centre - 18 h

Lundi 6 décembre

Soirée Dames organisée par le Tennis club héninois - EFM - de 18 h 30 à 20 h

Mercredi 8 décembre

Marche nordique organisée par la municipalité - Place de Beaumont, rue Saint-Martin - départ 10 h

Jeudi 9 décembre

Tournoi de futsal organisé par l'Olympique héninois - EFM - de 20 h à 22 h 30

Vendredi 10 décembre

Lecture musicale « Rictus dada » par la compagnie Home Théâtre - Médiathèque - 18 h 30 - à partir de 8 ans - gratuit sur réservation au 03 21 13 82 50

Inauguration du marché de Noël organisée par la municipalité - Place Jean Jaurès - 18 h

Samedi 11 décembre

Qualification hivernale FFPJP organisée par La boule beaumontoise - Boulodrome de Beaumont - à partir de 14 h 30

Bourse aux vêtements et jouets organisée par Darcy en folie - Restaurant scolaire Darcy - de 9 h à 17 h

Compétition organisée par La Tour prend garde - Foyer Léon Jouhaux - à partir de 13 h

Dimanche 12 décembre

Week-end sport en famille - Baby Gym - organisé par la municipalité - Salle Lelaure - de 9 h 30 à 11 h 45

Bourse aux vêtements et jouets organisée par Darcy en folie - Restaurant scolaire Darcy - de 9 h à 13 h

Repas dansant organisé par Le temps de vivre - Colysée - à partir de 12 h

Mercredi 15 décembre

Marche nordique organisée par la municipalité - Ecole Guy Mollet - départ 10 h

Samedi 18 décembre

Qualification hivernale FFPJP organisée par La boule beaumontoise - Boulodrome de Beaumont - à partir de 14 h 30

Repas dansant organisé par l'ALPH - Restaurant scolaire Darcy - à partir de 19 h

Dimanche 19 décembre

Week-end sport en famille - randonnée de Noël - organisé par la municipalité - EFM - départ à 10 h

Tournoi futsal arbitres organisé par l'Amicale Française des Arbitres de Football - EFM - de 9 h à 18 h

Descente du père Noël organisée par la municipalité - Hôtel de ville - à partir de 18 h

Feu d'artifice organisé par la municipalité - Hôtel de ville - à partir de 18 h 30

Mercredi 22 décembre

Spectacle pour enfants « La retraite du Père Noël » organisé par la municipalité - EFM - à partir de 17 h - gratuit sur réservation au 03 21 74 99 99

Concert de Noël - Caroline et Benjamin Bocconi (The Voice 2) organisé par la municipalité - Salons d'Honneur de l'Hôtel de ville - à partir de 20 h 30



Rejoignez nous sur TikTok

ville.heninbeaumont



Hénin-Beaumont



Marché
DE

Noël



DU 10 au

23 Décembre

PATINOIRE | PLUS DE 40 EXPOSANTS | SPECTACLES | ANIMATIONS

PLACES JEAN JAURÈS ET CARNOT

